

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

Virginie Jailloux

Indications officielles du programme

On étudiera les caractéristiques des différents acteurs économiques ainsi que les opérations qui les relient. Cette approche utilisera les concepts et outils de la comptabilité nationale. On abordera ainsi la présentation du circuit économique et des agrégats de la comptabilité nationale. On mettra l'accent sur l'équilibre ressources-emplois et sa traduction dans le tableau entrées-sorties, y compris en introduisant les coefficients techniques. On mettra en évidence les relations entre secteurs institutionnels pour montrer la logique de la répartition des revenus. La construction du tableau économique d'ensemble ne sera pas exigée.

La naissance de la comptabilité nationale est relativement récente, toutefois, elle prend racine dans la très longue histoire des statistiques qui débute dès l'antiquité. À cette époque, les États cherchent à dénombrer la population vivant sur leurs territoires, principale source de leur puissance. Mais, les travaux précurseurs de la comptabilité nationale apparaissent vraisemblablement au beau milieu de xvii^e siècle chez les Physiocrates. En Angleterre, en 1665, William Petty réalise les premières estimations du revenu national, et en 1696, Gregory King réalise un système intégré de statistiques. En France, Vauban orchestre les premières études pour mesurer la richesse du Royaume, mais c'est surtout le médecin français qui fait figure de proue avec son Tableau Économique en 1758. En transposant ses réflexions sur la circulation du sang comme circuit, François Quesnay offre le premier modèle économique décrivant les interdépendances entre secteurs. Par sa structure, son tableau économique se rapproche fortement de ce que sont les comptes nationaux aujourd'hui. Tous ces travaux ont la même finalité ; celle de dénombrer pour mieux asseoir la fiscalité des États et soutenir l'effort de guerre. Cependant, ces travaux dont la fiabilité demeure limitée resteront d'une portée sans commune mesure avec ceux qui seront initiés au début du xx^e siècle.

En 1936, soit sept années après que le monde fut plongé dans la Grande Dépression, le père fondateur de la macroéconomie moderne, John Maynard Keynes, publie son ouvrage *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*. Alors que dans les universités, les recettes libérales sont encore enseignées, et que certains hommes politiques comme le président américain Hoover annoncent une « reprise au coin de la rue » un an après la crise de 1929, ce livre va marquer un tournant dans l'histoire des faits économiques, dans celle de la pensée économique, ainsi que dans celle de la comptabilité nationale. En s'attaquant aux bases de la théorie économique classique ainsi qu'en démontrant que, s'il n'était pas combattu activement, le chômage pouvait être durable, Keynes en appelle à la responsabilité des États qui, par leur politique budgétaire, pourraient ramener le pays au plein-emploi. Pendant

près d'une trentaine d'années, la politique économique du monde occidental est directement basée sur les principes définis par Keynes. C'est alors la lecture macroéconomique des économies avec une approche en termes de circuit qui révolutionne la théorie économique. Dans cette approche, l'idée est de placer des agrégats au cœur de l'activité économique et d'orienter la politique économique par rapport à des objectifs précis et quantifiés. Il importe donc de calculer de façon extrêmement précise des agrégats. La naissance du « fine tuning » (trad. « réglage fin ») de l'économie n'aurait été possible sans la comptabilité nationale, et cette dernière n'aurait connu un tel développement sans une volonté politique de maîtriser la conjoncture économique. Car c'est en mesurant de grands agrégats comme le PIB ou la dépense publique que la politique conjoncturelle d'inspiration keynésienne prend tout son sens. Ainsi pour cet économiste britannique : « Le vrai remède au cycle économique ne consiste pas à supprimer les phases d'essor et à maintenir en permanence une semi-dépression mais à supprimer les dépressions et à maintenir en permanence une situation voisine de l'essor ».

Quelques années plus tôt, dans les années 1930 et 1940, le britannique Colin Clark et de l'américain Simon Kuznets apportent leur contribution en améliorant considérablement la mesure du revenu national.

Mais c'est précisément en 1936 qu'un second évènement décisif marque une étape importante dans l'histoire de la comptabilité nationale : l'article de l'économiste américain Wassily Leontief à l'origine des tableaux entrées-sorties.

Il a fallu attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que se développent véritablement les premiers systèmes de comptes nationaux. Pour la première fois, étaient réunies les trois conditions nécessaires à la naissance à leur naissance : une volonté politique des États, une théorie économique suffisamment dominante pour imposer son modèle ; des appareils statistiques performants.

En 1945, l'économiste anglais, d'inspiration keynésienne, Richard STONE écrit à l'intention de la Société des Nations, un *Mémoire* qui réalise une première formalisation de la comptabilité nationale en secteurs institutionnels, décrits par leur fonction respective. En 1953, l'ONU et l'OECE (organisation européenne de coopération économique, ancêtre de l'OCDE) publient un système harmonisé de comptabilité nationale. En 1968, ce système de comptabilité nationale est révisé, on y retrouve la plupart des éléments modernes de comptabilité nationale et l'indicateur du PIB (produit intérieur brut).

En parallèle, en France, sous l'égide du Système des études économiques et financières, se développe à partir des années 1950, un système particulier de comptabilité nationale. Elle a vocation à réaliser des prévisions, dans le cadre de la planification, sur un ou deux ans, ce qui nécessite de développer des comptes de l'ensemble des secteurs institutionnels, en particulier des administrations publiques, mais limite la construction de comptes des années passées ainsi que le travail sur les agrégats. La comptabilité nationale française demeure critique vis-à-vis des tentatives d'harmonisation mondiale qu'elle considère comme des systèmes insuffisamment académiques. Néanmoins, en une décennie, la comptabilité nationale française se développe, un travail sans précédent est mené et ce système est sans doute le plus élaboré au monde à ce moment.

À partir des années 1970, un système de comptabilité nationale au niveau européen (le SECN) se met en place. Il correspond en quelque sorte à une application du système de comptabilité nationale de l'ONU mais inspiré du système français.

Au niveau mondial, dans les années 1990, un processus d'harmonisation des systèmes de comptabilité nationale se développe sous l'égide des institutions internationales et de l'Union Européenne. Un système entièrement révisé est mis en place en 1993, la dernière révision des comptes, avec un manuel publié par le FMI, datant de 2010, intégrant notamment une réflexion sur la prise en compte de l'économie informelle. Cette réforme a eu pour conséquence une augmentation du PIB dans plusieurs pays, notamment le Royaume-Uni, moins en France.

Désormais de nombreuses données sont utilisées, médiatisées, et orientent la politique économique. Les agrégats et les outils de la comptabilité nationale sont devenus des instruments incontournables pour la science économique moderne. Il est donc important de maîtriser ses concepts, son fonctionnement, pour mener une analyse économique rigoureuse de la situation macroéconomique d'un pays.

Dès lors, plusieurs questions doivent être posées : En quoi la comptabilité nationale permet-elle de représenter le fonctionnement et les relations entre les grands acteurs de l'économie française ? Comment sont construits les grands agrégats de la comptabilité nationale ? Quelle image de l'économie française donne-t-elle à voir ? Dans quelle mesure l'approche par le PIB est-elle encore pertinente aujourd'hui ?

► Les essentiels

- On étudiera les caractéristiques des différents acteurs économiques ainsi que les opérations qui les relient. Cette approche utilisera les concepts et outils de la comptabilité nationale. On abordera ainsi la présentation du circuit économique et des agrégats de la comptabilité nationale. Il s'agira ainsi de présenter que la comptabilité nationale s'appuie sur une représentation des relations économiques entre secteurs institutionnels (ménages, sociétés financières, sociétés non financières, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages) identifiés à partir de leurs fonctions économiques principales. L'approche en termes de circuit économique adoptée par la comptabilité nationale s'appuie sur l'identification de grandes opérations économiques (opérations sur produit, opérations de répartition, opérations financières) entre ces secteurs et permet la construction des comptes de la nation. On pourra alors mettre en évidence les relations entre secteurs institutionnels pour montrer la logique de la répartition des revenus. Des éléments issus du tableau économique d'ensemble seront étudiés sans entrer dans le détail de sa construction.
- La comptabilité nationale est instrument de représentation quantifiée de l'économie qui s'appuie sur la construction d'agrégats, comme le produit intérieur brut (PIB) ou encore le revenu national brut (RNB), revenu national brut disponible (RNBD). L'accent sera mis sur leur mode de construction et notamment sur l'équilibre ressources-emplois et sa traduction dans le tableau entrées-sorties, y compris en présentant l'intérêt de l'utilisation des coefficients techniques pour effectuer des prévisions économiques.

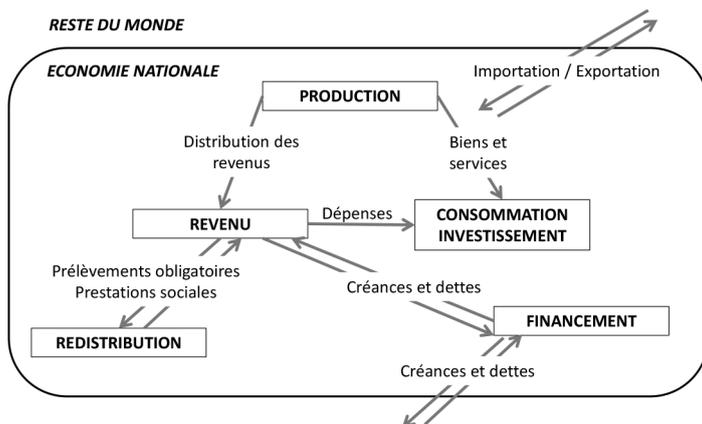
I. La comptabilité nationale, une représentation simplifiée de l'économie d'un pays sous forme de circuit

A. Comptabilité nationale et circuit économique

La représentation de la réalité à partir d'un modèle économique constitue l'un des fondements même de la science économique moderne. Selon Dani Rodrik [2017] bien que définie également par son objet d'étude spécifique, « la science économique est [aussi] une manière de faire des sciences sociales à l'aide d'outils bien spécifiques », notamment la construction de modèle économique. Un modèle économique est une **représentation simplifiée** d'une réalité dont on cherche à rendre compte.

La comptabilité nationale offre une représentation macroéconomique simplifiée de la réalité spécifique. En effet, elle ne représente pas l'économie nationale comme un ensemble de marchés, mais de relations économiques entre agents sous forme de **circuit**. Les relations prises en compte sont des **flux**, c'est-à-dire la variation annuelle d'une grandeur comptabilisée sous forme monétaire. Les flux entre les différents agents forment un circuit économique. La comptabilité nationale n'a pas vocation à refléter l'ensemble des activités de chaque agent économique, mais seulement des **opérations économiques** par catégories d'agents. Dans cette vision **macroéconomique**, elle s'intéresse par exemple à l'ensemble des entreprises comme un tout et non pas aux flux internes à leur catégorie. La comptabilité nationale a pour finalité de retracer schématiquement les enchaînements économiques décrivant les grandes opérations réalisées par les agents (production, répartition, consommation) au sein d'un **circuit économique**. Le principe retenu est bien celui d'un circuit au sein duquel tout ce qui est consommé est produit et tout ce qui est produit est consommé.

Dans le schéma, la production de biens et de services est à l'origine de l'activité économique. Celle-ci génère à son tour des flux de revenus qui alimenteront la consommation ou l'investissement.



Source : D'après Piriou Jean-Paul, 2008, *La comptabilité nationale*, collection « Grands repères », La Découverte

La comptabilité nationale s'appuie donc sur une représentation de l'économie nationale sous forme de circuit macroéconomique dans lequel les agents économiques peuvent être représentés à partir de leurs **opérations** : production, consommation, investissement, revenu, financement et redistribution.

B. Les acteurs de la comptabilité nationale et leurs fonctions

L'unité statistique de la comptabilité nationale est désormais l'unité institutionnelle qui prend la place de la notion d'agent économique. Elle correspond aux entités résidant depuis plus d'un an sur le territoire économique de la France (y compris les départements d'Outre-mer), quelle que soit leur nationalité. L'économie nationale comprend donc l'ensemble des unités institutionnelles résidentes, ce qui inclut les filiales étrangères installées en France ainsi que les travailleurs immigrés. Ces unités institutionnelles sont identifiées dans l'exercice de leur **fonction économique** principale. Pour représenter les comptes de la nation, les unités institutionnelles ayant un comportement économique identique sont alors regroupées au sein d'un même **secteur institutionnel**.

Les comptes de la nation classent les agents en **six secteurs institutionnels** : les ménages, les sociétés non financières, les sociétés financières, les administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages et le reste du monde.

Les **ménages** comprennent les personnes partageant une même résidence principale, mais aussi les entreprises individuelles dont les comptes ne sont pas séparables. Ils ont pour fonction principale de **consommer** grâce aux revenus qu'ils obtiennent en fournissant des facteurs de production (travail et capital) aux autres agents.

Les **sociétés non financières** (SNF) regroupent toutes les organisations dont l'activité principale consiste à **produire** des biens ou des services marchands. Elles peuvent être publiques ou privées.

Les **sociétés financières** (SF) assurent le **financement de l'économie** en produisant des services financiers et d'assurance. Elles comprennent les banques, les compagnies d'assurances, et les auxiliaires financiers (courtiers, sociétés de bourses etc.).

Les **administrations publiques** (APU) regroupent toutes les organisations dont l'activité principale consiste à **produire des services non marchands** ou à **redistribuer** le revenu et les richesses nationales. Elles incluent les administrations centrales, locales ainsi que les administrations de sécurité nationales. Elles sont principalement financées par des prélèvements obligatoires (taxes, impôts et cotisations sociales).

Les **institutions sans but lucratif de service aux ménages** (ISBLSM) comprennent des organisations privées dont la fonction principale consiste à **fournir des services non marchands** aux ménages et qui sont pour l'essentiel financées par des dons et des cotisations volontaires. On y inclut donc les associations, les Églises, les partis politiques et les syndicats.

Le **reste du monde** (RDM) est un agent fictif qui rassemble les agents non-résidents. Cet agent regroupe en fait les ménages, les entreprises, les administrations et les institutions financières non-résidents qui effectuent des opérations avec des agents résidents.

C. Les opérations économiques et les comptes de la nation

Les flux sont rassemblés dans différentes catégories selon la nature des **opérations** concernées, ce qui permet à l'INSEE de construire des **tableaux de synthèse** pour chaque type d'opération.

Les **opérations sur les produits** retracent l'origine des biens et des services (production nationale ou importations) et leurs utilisations (consommation, investissements, exportations). Les relations entre les différentes activités productives sont synthétisées dans le **Tableau Entrées-Sorties (TES)**.

Ensuite, les **opérations de répartition** décrivent les opérations de redistribution (répartition de la valeur ajoutée dans les entreprises, répartition du revenu national, distribution de prestations sociales à partir des prélèvements obligatoires etc.) entre les différents secteurs institutionnels. Ces opérations sont détaillées pour chaque catégorie d'agents dans le **Tableau Économique d'Ensemble (TEE)**.

Enfin, les **opérations financières** retracent les opérations relatives aux instruments de paiement, de placement (prêts par exemple) et de financement (emprunts, dettes). Certains agents en capacité de financement réalisent des dépenses inférieures à leurs ressources, tandis que d'autres en besoin de financement, au contraire, ont des dépenses supérieures à leurs ressources. Ces opérations sont synthétisées dans le **Tableau des opérations financières**.

Notons que depuis 1993, la comptabilité nationale prend également en compte les opérations sur le patrimoine.

La comptabilité nationale a mis en place une présentation de l'ensemble des opérations réalisées par les agents économiques de chaque secteur institutionnel. Ces opérations sont réparties dans plusieurs comptes, chacun réunissant un ensemble d'opérations similaires, la **séquence des comptes**. Globalement, les comptes sont équilibrés suivant le principe de la comptabilité double ; chaque transaction donne lieu à deux écritures, l'une au débit, l'autre au crédit. En revanche, chaque compte n'est pas équilibré et son solde a une signification économique. Ces différents comptes articulés les uns aux autres de façon à retracer le circuit économique. Le solde de chaque compte est une ressource du compte suivant.

Les quatre premiers comptes montrent comment se constituent et se distribuent les revenus entre les agents économiques ; les deux derniers montrent à quels usages ils sont destinés.

Le **compte de production** montre les opérations relatives au processus de production c'est à dire le lien entre la production et les consommations intermédiaires. Son solde est la valeur ajoutée du secteur institutionnel concerné à la production nationale.

Le **compte d'exploitation** décrit la distribution qui découle de la production, c'est-à-dire l'origine des revenus primaires du point de vue des producteurs. On y retrouve le partage de la valeur ajoutée entre travailleurs, possesseurs de capital et l'État. Son solde est l'excédent brut d'exploitation c'est-à-dire la part de la valeur ajoutée qui va au capital.

Le **compte d'affectation des revenus primaires** retrace la distribution des revenus primaires du point de vue des bénéficiaires. Le solde constitue le solde des revenus primaires.

Le **compte de distribution secondaire du revenu** représente la redistribution du revenu en présentant les prélèvements et les transferts qui ont modifié les revenus primaires. Le solde constituer le revenu disponible brut.

Le **compte d'utilisation du revenu** montre comment le revenu disponible a été utilisé, soit à des fins de consommation finale, soit d'épargne brute. Le solde correspond donc à l'épargne brute.

Le **compte de capital** montre comment l'épargne brute est utilisée. Son solde est une capacité de financement lorsque les dépenses sont inférieures à l'épargne, un besoin de financement dans le cas contraire.

	Emplois	Ressources
Production	COMPTE DE PRODUCTION	
	Consommation intermédiaire <u>Valeur ajoutée brute au prix de base</u>	Production au prix du producteur
Répartition	COMPTE D'EXPLOITATION	
	Rémunération des salariés (cotisations sociales incluses) Impôts liés à la production Subventions d'exploitation <u>Excédent brut d'exploitation ou Revenu mixte</u>	Valeur ajoutée brute au prix de base
	COMPTE D'AFFECTATION DES REVENUS PRIMAIRES	
	Revenus de la propriété <u>Solde brut des revenus primaires</u>	Excédent brut d'exploitation ou Revenu mixte Rémunération des salariés Impôts sur la production et les importations Subventions Revenus de la propriété
Dépense	COMPTE DE DISTRIBUTION SECONDAIRE DU REVENU	
	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine Cotisations sociales Prestations sociales en espèces Autres transferts courants <u>Revenu disponible brut</u>	Solde brut/net des revenus primaires Impôts courants sur le revenu et le patrimoine Cotisation sociale Prestations sociales en espèces Autre transferts courants
Financement	COMPTE D'UTILISATION DU REVENU DISPONIBLE	
	Dépenses de consommation finale <u>Epargne brute</u>	Revenu disponible brut
	COMPTE DE CAPITAL	
	Formation brute de capital fixe Variation des stocks Acquisitions moins cessions d'objets de valeur Acquisition moins cessions d'actifs non financiers non produit	Epargne brute Transferts en capital reçus Transferts en capital versés.

La comptabilité nationale est donc un modèle économique qui représente l'économie comme un circuit et permet de dresser les comptes de la nation. Elle permet de comprendre les relations entre des catégories d'agents et leurs opérations économiques.

II. La comptabilité nationale, un instrument de mesure et d'analyse de la situation économique d'un pays

La comptabilité nationale offre une **représentation quantifiée** de toutes les opérations économiques réalisées pendant une année à l'intérieur d'une économie ou entre celle-ci et le reste du monde. Elle permet la construction d'**agrégats**, c'est-à-dire de grandeurs synthétiques qui permettent de mesurer le résultat de l'activité économique pour l'économie nationale dans son ensemble. Ce sont des indicateurs de performance économiques, utiles pour les comparaisons dans le temps et entre les pays. L'agrégat le plus utilisé est le produit intérieur brut (PIB) qui est utilisé pour mesurer la croissance de l'économie mais nous disposons également d'autres agrégats tels que le produit national brut (PNB) ou revenu national brut (RNB) et le revenu national brut disponible (RNBD).

- **Document** : Les grands agrégats de la comptabilité nationale : Produit intérieur brut, revenu national brut et revenu national brut disponible (données pour la France)

	À prix courants, en milliards d'euros (Md€), en %			
	Évolution en % (sauf italiques)			Niveau 2019 (en Md€)
	2017	2018	2019	
Produit intérieur brut, dont :	2,8	2,8	2,8	2 425,7
Valeur ajoutée au prix de base	2,5	2,6	2,8	2 157,1
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	5,8	4,1	2,8	268,6
Revenu national brut	3,0	2,7	2,6	2 476,0
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	3,2	2,6	2,7	2 429,6

Source : INSEE, « Les comptes de la nation en 2019 », INSEE Première, n° 1802, Mai 2020

A. La mesure de la richesse de la nation à partir de l'indicateur du PIB

Le **PIB** est un agrégat qui mesure le résultat final annuel de l'activité de production des unités résidentes sur le territoire national. Le PIB est considéré comme un indicateur de la richesse d'une nation. Trois méthodes de calculs sont disponibles, ce qui renforce la fiabilité de cet agrégat par confrontation entre les trois résultats obtenus et informe sur la situation économique de l'économie nationale.

a. L'approche production

Cette approche considère le PIB comme l'ensemble de la production réalisée sur le territoire national. Dès lors préciser ce que la comptabilité nationale considère comme production est nécessaire, car sa définition en économie peut être plus ou moins extensive. Rappelons d'abord ce que les économistes néoclassiques enregistrent comme production. Dans les années 1870, la définition de la production qui va s'imposer provient de la révolution marginaliste. Celle-ci correspond alors à la création de biens et de services que la nature ne met pas spontanément à notre disposition en vue de satisfaire des besoins. Cette définition économique est fondée sur la vision subjective de la valeur qui s'impose alors. La valeur est liée